



Le 4 juillet 2025

PAR COURRIEL

Accès à l'information

Édifice Jean-Lesage
21^e étage
75, boulevard René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Responsable.Acces@hydroquebec.com

Objet : Demande d'accès à l'information DAI-2025-0262

Bonjour,

La présente est en réponse à votre demande reçue le 2 juin dernier et visant à obtenir :

« *A. Le nombre de comptes actifs par catégorie d'emploi de l'entreprise en date du 1er mai 2025.*

B. Pour chacune des catégories d'emploi, veuillez donner le nombre d'internes, d'externes, de travailleurs occasionnels, de temps pleins, de temps partiels, de permanents et de temporaires suivant les cas de figures pouvant s'appliquer.

C. Le compte actif permet l'accès au réseau informatique de l'Employeur.

D. Les catégories sont (code de dotation interne entre parenthèses) :

- | | |
|------------------------------|------------------------------|
| 1. Bureau Ann-2000 (5200) | 14. Consultant (9500) |
| 2. Bureau non régi (5100) | 15. Contractuel (9510) |
| 3. Bureau régi (5000) | 16. Décret const. (8900) |
| 4. Bureau-RCTC (3000) | 17. Étudiant (6400) |
| 5. Cadre direction (6800) | 18. Ingénieur régi (5800) |
| 6. Cadre ingén. r. (5810) | 19. Métier Ann - 2000 (5210) |
| 7. Cadre inter 1Nv (6950) | 20. Métier régi (5300) |
| 8. Cadre interméd. (6900) | 21. Métier - RCTC (3100) |
| 9. Cadre maîtrise (7000) | 22. Partenaire (9520) |
| 10. Cadre prem niv. (7050) | 23. Professionnel (7100) |
| 11. Cadre supérieur (6700) | 24. Répartiteur (5500) |
| 12. Cadre - RCTC (3500) | 25. Scientifique (6000) |
| 13. Const.régi - Chan (3300) | 26. Secrétaire dir. (6500) |

- | | |
|----------------------------|-------------------------------|
| 27. Spéc.- Bureau (6310) | 32. Support réseau (6350) |
| 28. Spéc.- Métier (6320) | 33. Technicien régi (5600) |
| 29. Spéc.- Technic. (6330) | 34. Technicien - RCTC (3200) |
| 30. Spécial.- RCTC (3400) | 35. Trav. occasion. (9000). » |
| 31. Spécialiste (6300) | |
- (Transcription intégrale)

Tout d'abord, il faut noter que les catégories d'emplois ne sont pas associées aux comptes qui permettent l'accès au réseau informatique d'Hydro-Québec. Par conséquent, il n'est pas possible de répertorier le nombre de comptes actifs par catégorie d'emploi tel que tel que spécifié dans votre demande en raison des motifs énoncés à l'article 15 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

Toutefois, vous trouverez ci-après les renseignements relatifs au nombre d'employés, par catégorie, détenant un compte qui permet l'accès au réseau informatique d'Hydro-Québec. Une nuance doit être apportée aux employés non-rémunérés, car leur compte peut être désactivé en fonction de leur période d'absence.

La révision de cette décision peut être demandée auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à ce sujet, de même que l'article de cette loi mentionné à la présente.

Veuillez accepter nos meilleures salutations.

Le responsable de l'accès aux documents,

Sébastien Dutil
Conseiller – Régie d'entreprise et Accès à l'information

p. j.